

FINISTERE

COMMUNE DE SAINT VOUGAY

CARTE COMMUNALE

Kermadec

PRESCRIPTION	30 mars 2012
ENQUETE PUBLIQUE	du 17 août au 17 septembre 2015
PROJET APPROUVE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL	02 novembre 2015
PROJET APPROUVE PAR LE PREFET	08 février 2016
PARUTION	25 février 2016
AFFICHAGE	du 18 février au 19 mars 2016
EXECUTOIRE	25 février 2016



Secteur ou les constructions sont autorisées



Secteur ou les constructions ne sont pas admises, à l'exception de l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension des constructions existantes ou des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière sur le terrain sur lequel elles sont implantées et qu'elles ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles

Echelle : 1/2500e

AMENAGEMENTS & TERRITOIRES



GEOMETRE - EXPERT
 63 Boulevard de la République
 BP 60152
 29 401 LANDIVISIAU CEDEX
 tel : 02 98 68 13 63 - fax : 02 98 68 10 31
 e-mail : landivisiau@at-ouest.com

Reproduction réservée

